

PROJET PEDAGOGIQUE

CENTRE DE LOISIRS

Hiver

Du 16/02/2026 au 27/02/2026

Thème : Media / Numérique



14 Rue d'Amsterdam
54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Présentation de la MJC Étoile – Vandœuvre-lès-Nancy

La Maison des Jeunes et de la Culture Étoile est une association d'éducation populaire située à Vandœuvre-lès-Nancy, au cœur du quartier Vand'Est. Elle œuvre depuis de nombreuses années pour le développement social, culturel et éducatif des habitants du territoire, avec une attention particulière portée à la jeunesse.

Un lieu d'accueil, de partage et d'engagement

La MJC Étoile est un espace ouvert à tous, sans distinction d'âge, d'origine ou de parcours. Elle a pour vocation de favoriser l'épanouissement personnel, de renforcer les liens sociaux et de soutenir la participation citoyenne à travers une diversité d'actions et de projets.

Les jeunes y trouvent un cadre structurant, bienveillant et dynamique, où ils peuvent :

- Participer à des activités culturelles, sportives et créatives,
- Monter des projets personnels ou collectifs,
- Être accompagnés dans leur orientation, leur engagement, ou leur insertion.

Des actions variées toute l'année

La MJC Étoile propose :

- Des activités régulières : danse, théâtre, musique, arts plastiques, informatique, sport...
- Un accueil jeune pendant les vacances et en période scolaire avec de nombreuses sorties, ateliers et projets,
- Des accompagnements éducatifs (soutien scolaire, chantiers jeunes, accompagnement à la scolarité),
- Des projets de territoire en lien avec les habitants et les partenaires locaux,
- Des événements culturels et festifs ouverts à tous : spectacles, expositions, concerts, forums...

Des valeurs fortes

La MJC Étoile inscrit ses actions dans les valeurs de l'éducation populaire, de la laïcité, de la solidarité, de l'ouverture culturelle et de la co-construction avec les publics.

Elle s'appuie sur une équipe de professionnels engagés, de bénévoles actifs et de partenariats locaux solides pour proposer des actions de qualité et adaptées aux besoins du territoire.

II/ Présentation du projet Direction

Introduction :

Le projet pédagogique est un outil central de communication entre l'équipe de direction, l'équipe d'animation et la MJC Étoile. Il peut être modifié après concertation pour garantir l'adhésion de tous aux objectifs proposés, et ces modifications sont ensuite communiquées au directeur. Ce projet devient ainsi un contrat moral pour tous, définissant les objectifs et les règles de fonctionnement qui doivent être claires et connues de tous afin d'optimiser l'action de l'équipe. Le projet pédagogique sert également de cadre pour évaluer les actions. Conçu pour l'accueil de loisirs des adolescents (12-17 ans) de la MJC Étoile de Vandœuvre-lès-Nancy, il répond aux besoins spécifiques de ce public en quête d'autonomie et de repères.

III/ Le Constat et le diagnostic

Le constat et le diagnostic montrent que Vandœuvre-lès-Nancy possède une vie associative riche avec environ 290 associations actives, soutenues par la ville. La MJC Étoile, située dans le quartier prioritaire "Vand'Est – Étoile – Forêt Noire", se trouve dans un contexte social difficile. Ce quartier est marqué par une population jeune (60%), des faibles revenus, un taux de chômage élevé (39%) et une forte insécurité. Les jeunes sont particulièrement touchés, avec un taux important de décrochage scolaire et d'oisiveté.

Face à ces défis, les adolescents du quartier expriment des besoins spécifiques : des espaces de rencontre adaptés, des activités diversifiées, et des lieux où ils peuvent se retrouver de manière spontanée et constructive. Le projet pédagogique de la MJC Étoile vise donc à répondre à ces besoins en offrant aux jeunes de 12 à 17 ans des activités structurées, principalement lors des mercredis, vacances scolaires et potentiellement les samedis. Le document détaille aussi les objectifs du projet, le fonctionnement de l'accueil, ainsi que la méthode d'évaluation des actions entreprises pour soutenir l'épanouissement personnel et social des jeunes.

Pour comprendre les motivations de la mise en place d'un tel projet à l'encontre des jeunes, il est essentiel d'explorer rapidement la situation du loisir et de la vie associative et sociale à Vandœuvre.

IV/ L'organisateur et ses finalités éducatives

L'accueil des adolescents (le Club Jeun's) de 12 à 17 ans est organisé et géré par la MJC Étoile qui est affiliée à la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture, dont les statuts permettent de définir un projet éducatif.

La MJC Étoile est une association de loi 1901, elle est autonome et sa politique d'éducation et d'animation est définie par un Conseil d'Administration dont les membres sont élus par les adhérents lors de l'Assemblée Générale. La MJC Étoile est également soutenue et aidée par la Ville de Vandœuvre notamment sur le plan financier.

Les finalités éducatives principales énoncées par la MJC Étoile dans son Projet Éducatif sont entre autres :

- Permettre à chacun de trouver sa place et de s'enrichir, quel que soit son âge, son sexe, son aspect physique, sa profession, sa nationalité, son niveau d'études et ses opinions
- Permettre à chacun l'apprentissage de la rencontre, du partage, de l'entraide, de l'écoute, de la confrontation, du respect des opinions des autres, de la communication
- Permettre à chacun de s'exercer à la pratique individuelle ou collective de multiples activités éducatives à caractère artistique, littéraire, scientifique, physique et sportif, civique et social.

V/ Présentation générale du centre :

Les moyens matériels et de déplacement

Le Centre de loisirs de la MJC Étoile est situé au cœur du quartier « Vand'Est – Étoile – Forêt Noire ». Plus précisément, son adresse est la suivante :

MJC Étoile

14 Rue Amsterdam

54500 Vandœuvre-Lès-Nancy

Son numéro d'habilitation est : 054ORG0478

L'accueil de jeunesse est dirigé par un Directeur, Papa Mamadou Mbaye, responsable du secteur ados (12-17 ans) qui travaille avec une équipe d'animateurs qualifiés.

Notre accueil de jeunes se déroule dans les locaux principaux et annexes de la MJC Étoile. Nous avons donc à notre disposition les locaux suivants :

- 1 salle polyvalente et de spectacle
- 1 salle d'activités et d'accueil (Espace Yves Coppens)
- 1 cuisine
- 1 studio d'enregistrement
- 1 centre informatique ESCAPE situé à Vandœuvre-Vélodrome

L'accueil des adolescents se fait principalement à l'espace Yves Coppens

. Les espaces de loisirs à proximité

Des espaces de loisirs et détente sont situés à proximité de la MJC Étoile et les adolescents peuvent être amenés à y exercer des activités ; Il s'agit notamment de :

- La piscine municipale Michel Bertrand
- Le parc Richard Pouille
- Le parc du Charmois
- la Sapinière de Brabois
- Le jardin botanique
- Le City Stade (terrain de foot et de basket à Yves Coppens)
- Le stade synthétique de Paul Bert
- Le Parc des Sports de Vandœuvre et ses différentes infrastructures (terrains, salles, rings)
- La Médiathèque Jules Verne
- La salle Yves Coppens située à quelques pas de la MJC, sous autorisation d'occupation par la Ville de Vandœuvre.

. Les moyens de transports

Pendant les temps d'accueils et selon les activités et la distance, les déplacements des jeunes peuvent s'effectuer :

- À pied
- Par les transports en commun
- Les Minibus de la MJC qui sont à notre disposition (deux véhicules 9 places),
- Les prestataires de transport :

. Les modalités d'inscription

Les adolescents de 12 à 17 ans peuvent s'inscrire au « Club Jeun's » de la MJC Étoile pour les différents temps d'accueils, sous différentes formes et modalités :

. Au cours des vacances scolaires :

- Les adolescents ne peuvent venir qu'en journée complète (**8h30-12h00** et **13h30 -17h00**), avec ou sans restauration (**12h à 13h30**). Il faut noter que le Club Jeun's qui se déroule dans les locaux de l'ESPACE YVES COPPENS a une capacité d'accueil d'une trentaine de jeunes maximums.

Les inscriptions s'effectuent donc auprès de la MJC Étoile tout en veillant au respect des

exigences du taux d'encadrement en accueil collectif de mineurs conformément à l'article R227 15 en vigueur dans le Code de l'action sociale et des familles.

Accueillir des jeunes en situation de handicap dans un centre de loisirs pendant les vacances est une démarche enrichissante nécessitant une préparation minutieuse. Voici les étapes principales :

1. **Évaluation des besoins** : Comprendre les besoins spécifiques des jeunes via des échanges avec les familles et l'analyse des ressources disponibles.
2. **Formation du personnel** : Former l'équipe sur le handicap, la communication adaptée et les premiers secours.
3. **Aménagement de l'espace** : Adapter les infrastructures pour qu'elles soient accessibles et prévoir des équipements spécifiques.
4. **Programmes d'activités adaptés** : Concevoir des activités inclusives permettant la participation de tous.
5. **Communication et sensibilisation** : Promouvoir le respect et l'acceptation par des sessions d'information.
6. **Suivi et évaluation** : Recueillir les retours pour identifier les points d'amélioration.
7. **Création de partenariats** : Collaborer avec des associations pour enrichir l'accueil.

Avec une bonne préparation, l'environnement peut être rendu inclusif, créant ainsi une expérience positive pour tous.

. Accueil des enfants en situation de handicap

L'accueil des adolescents en situation de handicap à la MJC pendant le centre de loisirs repose sur l'inclusion, l'adaptation et la bienveillance. La MJC met en place des dispositifs spécifiques pour que chaque adolescent puisse participer pleinement aux activités proposées, quelle que soit sa situation. Voici les principaux points à retenir pour un accueil réussi :

Évaluation des besoins : Avant l'accueil, un échange est organisé avec la famille et, si possible, avec l'adolescent concerné pour évaluer ses besoins spécifiques (moteur, sensoriel, cognitif) et définir les aménagements nécessaires.

Adaptation des activités : Les activités sont pensées et ajustées pour être accessibles à tous. Si nécessaire, elles sont modifiées ou diversifiées afin de garantir que chaque jeune puisse s'y impliquer et s'amuser, en fonction de ses capacités.

Formation des animateurs : L'équipe d'animation est formée à l'accueil des jeunes en situation de handicap. Ils sont sensibilisés aux différents types de handicap et reçoivent des conseils pratiques pour mieux accompagner les adolescents, favoriser leur inclusion, et gérer les situations spécifiques.

Accompagnement individualisé : Chaque jeune en situation de handicap bénéficie d'un suivi personnalisé. Un animateur référent peut être désigné pour l'accompagner de manière plus rapprochée tout au long du séjour, tout en veillant à son autonomie et à son intégration dans le groupe.

Matériel et accessibilité : Les locaux et les équipements de la MJC sont adaptés pour accueillir des personnes à mobilité réduite. Des efforts sont faits pour rendre l'environnement physique du centre accessible et sécurisant (rampe d'accès, signalétique adaptée, espace calme, etc.).

Sensibilisation du groupe : Des temps de discussion peuvent être organisés avec l'ensemble des jeunes pour les sensibiliser à la question du handicap, promouvoir le respect et encourager la solidarité au sein du groupe.

Partenariat avec des professionnels : En fonction des besoins, la MJC peut collaborer avec des professionnels spécialisés (ergothérapeutes, éducateurs spécialisés) pour garantir un accompagnement de qualité.

Communication régulière avec les familles : Les parents sont tenus informés de l'évolution du séjour, des éventuels besoins d'adaptation supplémentaires, et des progrès ou difficultés rencontrées par leur enfant.

Respect du rythme de chacun : Les activités sont organisées de manière à respecter le rythme de chaque adolescent. Des moments de pause ou de retrait sont prévus si un jeune en a besoin, pour éviter tout épuisement ou inconfort.

Valorisation des compétences : L'accent est mis sur les points forts et les talents de chaque jeune. L'équipe d'animation valorise leurs réussites et encourage la participation active, afin que chaque adolescent se sente pleinement intégré et reconnu.

En somme, l'accueil des adolescents en situation de handicap à la MJC pendant les séjours de loisirs repose sur un travail en amont, une vigilance quotidienne, et une volonté de créer un espace inclusif où chaque jeune puisse s'épanouir et trouver sa place.

VI /La laïcité

La laïcité est un principe fondamental dans le fonctionnement des MJC (Maisons des Jeunes et de la Culture) et des centres de loisirs, y compris durant les périodes de vacances. À la MJC Étoile, ce principe doit être appliqué de manière à respecter la diversité des convictions tout en assurant un environnement neutre et inclusif pour tous les jeunes accueillis. Voici comment la laïcité se traduit concrètement au sein du centre de loisirs :

Neutralité des intervenants : L'ensemble des animateurs et du personnel respecte une stricte neutralité dans l'exercice de leurs fonctions. Cela signifie qu'aucune opinion politique ou religieuse n'est affichée ou promue pendant les activités.

Non-discrimination : Tous les jeunes sont accueillis sans distinction de croyance, d'origine ou de culture. Les activités proposées sont conçues pour être inclusives et accessibles à tous, en favorisant le respect de chacun.

Respect de la diversité : La MJC Étoile veille à ce que chaque enfant et adolescent puisse s'exprimer librement dans le cadre des valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité. La diversité est valorisée comme une richesse collective.

Absence de prosélytisme : Toute forme de prosélytisme, qu'il soit religieux ou idéologique, est interdite au sein du centre. Les animateurs veillent à ce que le dialogue soit ouvert,

respectueux et exempt de toute tentative de convaincre ou d'influencer les jeunes dans leurs choix personnels.

Espaces de discussion : Le centre peut proposer des espaces de dialogue autour de la laïcité et des valeurs citoyennes, sous forme de débats, d'ateliers ou de jeux pédagogiques, pour aider les jeunes à mieux comprendre ce principe et à se forger leur propre opinion.

Encadrement des pratiques : Les pratiques ou demandes d'aménagements liées à la religion (exemple : demande de prière) ne sont pas autorisées pendant le temps d'accueil, afin de garantir le respect de la neutralité de l'espace public, comme le stipule le principe de laïcité.

Respect des repas : Les repas et goûters proposés sont pensés pour convenir à tous, sans s'adapter à des prescriptions religieuses spécifiques, afin de respecter le cadre laïque du centre. Les jeunes peuvent toutefois apporter leurs propres repas si besoin.

Sensibilisation des animateurs : Une formation spécifique sur la laïcité est proposée aux animateurs pour leur permettre de mieux appréhender le sujet et de réagir de manière appropriée en cas de questions ou de situations délicates.

Règlement intérieur : La charte de la laïcité est intégrée au règlement intérieur de la MJC et explicitée aux familles dès l'inscription pour assurer une compréhension partagée des règles de vie commune.

Un espace commun et neutre : Durant les vacances, comme tout au long de l'année, la MJC Étoile reste un espace neutre où chacun doit pouvoir se sentir accueilli et respecté, quelles que soient ses convictions personnelles. Ce cadre permet à tous les jeunes de participer pleinement aux activités, dans un esprit de partage et de vivre-ensemble.

Ainsi, la laïcité au centre de loisirs de la MJC Étoile pendant les vacances garantit un environnement apaisé, respectueux et neutre, où le vivre-ensemble prime sur les différences.

Les objectifs pédagogiques du projet :

Plus haut dans le projet pédagogique, nous avons relevé dans un diagnostic un certain nombre de besoins chez les jeunes adolescents il faut s'efforcer de répondre en harmonie avec les finalités éducatives de la MJC Étoile. En effet, le projet pédagogique a l'ambition de donner aux jeunes les outils permettant à leur personnalité de véritablement s'éveiller et s'affirmer dans un groupe social.

Le Club Jeun's a la volonté de placer les adolescents au centre de leurs vacances, en leur permettant d'être les acteurs de leurs loisirs. Ils tiendront alors un rôle primordial au sein du groupe afin qu'ils puissent y trouver leur place et développer des relations entre toutes les personnes du centre (jeunes et adultes), par la liberté d'expression individuelle.

II. Les objectifs pédagogiques

Objectifs généraux

Objectifs opérationnels

Moyens Evaluations

Favoriser le respect et la tolérance dans la vie en collectivité
Investir le jeune sur le respect des locaux.

-Créer une cohésion de groupe.

-Sensibiliser les jeunes sur la différence (handicap...)

- Mettre en place un règlement intérieur.

- Organisation à définir avec les jeunes concernant le matériel mis à disposition.

-Mise en place de jeux de coopération, de sports collectifs.

Des temps de discussion informels sur les différences (obésité, codes vestimentaires, culture, traditions...)

-Le jeune a pris connaissance du règlement et le respecte-t-il ?

-Le matériel est-il en bon état, rangé à sa place, complet ?

-Le jeune respecte-t-il les règles de jeux et ses camarades (fairplay) ?

-Y a-t-il eu des échanges entre jeunes ? Entre jeunes et animateurs ?

-Y a-t-il des débats constructifs sur les différences ?

-Le jeune était-il intéressé, curieux ? (A-t-il posé des questions ?)

Favoriser le respect et la découverte de l'environnement

- Avoir un comportement écocitoyen.

-Découvrir la commune et ainsi sensibiliser le jeune.

-Impliquer le jeune dans la découverte et le respect de l'environnement.

-Mise en place d'un tri sélectif au sein de l'espace jeunes et lors de séjours.

. Les Activités

Projet d'animation – Vacances d'hiver

Objectifs généraux

Les vacances d'hiver ont pour objectif de proposer aux adolescents un programme varié mêlant loisirs, créativité, sport, prévention et vivre-ensemble. Les activités visent à favoriser l'expression des jeunes, l'esprit d'équipe, l'autonomie, la découverte de nouvelles pratiques et la sensibilisation à des thématiques actuelles, notamment autour du numérique et de la santé

Première semaine – Découverte, cohésion et expression

La première semaine sera consacrée à l'accueil des jeunes avec un temps de présentation et un rappel des règles de vie collective afin de créer un cadre sécurisant et bienveillant. Des grands

jeux et des jeux de société seront proposés pour renforcer la cohésion de groupe et encourager la coopération.

Les adolescents participeront à des activités créatives et ludiques telles que la création d'une vidéo drôle, un atelier cuisine, des jeux d'expression comme le Loup-Garou, la balle américaine ou encore le jeu de la cagnotte. Un atelier photo « trompe-l'œil » et un jeu type Question pour un champion version sportive sur le thème des médias viendront stimuler la réflexion et l'esprit critique.

Un temps de sensibilisation au protoxyde d'azote sera organisé afin d'aborder la prévention et les risques liés aux conduites dangereuses. Les jeux vidéo feront également partie du programme, encadrés par Charlotte et Roman, avec notamment une animation Sagamore sur le thème du jeu vidéo.

Le groupe 1 participera à un stage de breaking au gymnase de Brossolette, favorisant l'expression corporelle et la découverte d'une discipline artistique urbaine. Des sorties viendront ponctuer la semaine, comme une sortie paintball et une sortie au Five pour du football en salle en partenariat avec la MJC Lorraine.

Les choix des adolescents seront pris en compte tout au long de la semaine afin de renforcer leur implication et leur motivation.

Deuxième semaine – Création, prévention et sorties

La deuxième semaine mettra l'accent sur la créativité, le bien-être et la production de projets collectifs. Le groupe 1 participera à des ateliers manuels, un atelier bien-être et un projet stop-motion avec la réalisation d'un court film. Un Fake News Challenge permettra aux jeunes de créer une fausse information afin de mieux comprendre les mécanismes de désinformation, complété par la création d'affiches de prévention numérique.

Des ateliers cuisine, crochet et un tournoi FIFA seront proposés pour varier les supports d'expression. Une séance de cinéma sur place offrira un temps de détente collectif. Une nouvelle action de sensibilisation au protoxyde d'azote sera menée directement dans le quartier.

Les adolescents découvriront également le fablab avec la fabrication de petits jeux de société, ainsi que des ateliers de fabrication bois à Pagny-sur-Moselle. À la Fabrique, ils participeront à la décoration des jeux et à un atelier mosaïque.

Côtés sortis, le groupe 1 participera à une sortie karting, tandis que le groupe 2 bénéficiera d'une sortie trampoline. La semaine se clôturera par un atelier à la ludothèque avec le test des jeux créés par les jeunes, suivi d'un moment convivial autour d'un karaoké.

Les adolescents peuvent également proposer des activités à tout moment, car il se peut qu'une activité prévue soit abandonnée au dernier moment, parce que l'envie du groupe évolue, et à condition surtout que l'activité proposée n'occasionne aucune gêne dans l'organisation de l'accueil. L'équipe d'animation devra donc se donner les moyens d'être au courant des envies des jeunes afin de pouvoir tenir compte de l'envie de chacun et de ne pas négliger des envies légitimes des jeunes. De plus, il se peut que les jeunes aient d'autres envies ou idées pertinentes qui peuvent être mis en place si le budget, le temps et d'autres facteurs le

permettent. Ce système de proposition devrait permettre aux jeunes de développer leurs sens de l'autonomie et leur prise de responsabilités au sein du secteur jeunesse de la MJC Étoile.

Les adolescents ont donc bien le choix de l'activité qu'ils veulent faire. Cependant, dans certains cas le choix ne peut pas toujours être satisfait (par exemple dans le cas où il y a trop de jeunes inscrits pour une seule activité). Il sera donc demandé dans ce cas à des jeunes de s'inscrire dans une autre activité en précisant toutefois qu'il sera possible de refaire l'activité si celle-ci est proposée à nouveau plus tard ; ou alors en précisant qu'il y aura une priorité de choix sur une autre activité de la semaine. Si un compromis n'est pas trouvé (par les jeunes avec ou sans l'équipe d'animation), alors c'est l'ordre d'inscription (premier inscrit) qui primera.

Jeux vidéo Club Jeun's

Les jeux vidéo ne sont pas seulement un divertissement, ils peuvent aussi apporter beaucoup de choses positives aux adolescents. En jouant, les jeunes développent leur réflexion, leur logique et leur capacité à prendre des décisions rapidement. Certains jeux demandent de la stratégie, de l'organisation et de la concentration, ce qui peut être utile dans la vie quotidienne et à l'école.

Les jeux vidéo permettent également de créer du lien social. Beaucoup de jeux se jouent en équipe et encouragent la communication, l'entraide et le respect des autres. Pour certains adolescents, c'est aussi un moyen de ne pas se sentir seuls et de partager une passion commune avec leurs amis.

De plus, les jeux vidéo peuvent aider à se détendre et à évacuer le stress. Ils offrent un moment de plaisir et de détente, tout en apprenant à gérer ses émotions, la frustration et l'échec. Perdre une partie pousse souvent à recommencer, à persévérer et à s'améliorer.

Enfin, lorsqu'ils sont utilisés de manière encadrée comme pendant les vacances à la mjc et avec un temps adapté, les jeux vidéo font partie des médias numériques positifs. Ils peuvent stimuler la créativité, l'imagination et même donner envie de s'intéresser au numérique, à la technologie ou à certains métiers. Les jeux vidéo ne sont donc pas mauvais en soi, tout dépend de la manière dont ils sont utilisés.

- **La Vie Quotidienne**

- Les journées durant les vacances de février seront rythmées entre des temps d'activités, de pauses, des temps de repas, de discussions ainsi que les sorties, suivant des règles de vie bien définies par la direction et l'équipe pédagogique.

- **La journée-Type**

Les arrivées des jeunes s'effectuent par l'Entrée 1 de la Space Yves Coppens où ils sont accueillis et dirigés vers la salle d'activité (sauf changement impératif), et les départs des jeunes s'effectuent par l'Entrée principale (sauf changement impératif)

8h00 : arrivée du personnel

8h30 : Arrivée : pointage sur la liste de présence, redirection vers la salle principale d'activité)

9h00 : les animateurs font l'appel et transmettent les listes de présence au directeur pour que celui-ci puisse harmoniser et ajuster l'organisation de la journée, enregistrer les absences, etc.).

9h05 : collation du matin proposée aux jeunes, surtout pour ceux qui n'ont pas déjeuné avant d'arriver à l'accueil. Pendant ce temps les animateurs peuvent se présenter ou rappeler le programme des activités de la matinée ou de la journée qu'ils choisissent avant de débiter.

9h30 : début des activités. L'animateur devra s'assurer que le matériel et les salles sont propres avant et après l'activité. Il est aussi important d'effectuer des petites pauses pendant l'activité.

12h00 : Fin des activités pour tout le monde, rangement et nettoyage du matériel et des salles avec l'implication des adolescents. Puis, passage aux toilettes pour le lavage et désinfection des mains et départ pour la cantine (ces dispositions sont prises en amont afin d'éviter que les jeunes ne se lèvent ou se déplacent sans cesse pendant le repas).

Les jeunes accompagnés des animateurs vont aller à la cantine déjeuner, ou alors ils pourront rentrer chez eux pour déjeuner et revenir à l'accueil à 13h30.

13h30 : arrivée des jeunes. Accueil de l'après-midi par un animateur, pointage sur la liste de présence, redirection vers les salles principales d'activité. Des activités calmes seront mises en place pendant ce temps par l'animateur ou les adolescents.

14h00 : fin du temps calme et début des activités. L'animateur devra préalablement présenter ou rappeler le programme de l'après-midi aux adolescents avant le début des activités qu'ils choisissent.

16h15 : Fin des activités. Désinfection et rangement et du matériel, rangement et nettoyage des salles avec l'implication des adolescents. Puis, passage aux toilettes (lavage et désinfection des mains. Ensuite, préparation du goûter (des jeunes peuvent se porter volontaires pour préparer et servir le goûter).

16h30 : goûter. Il doit être un moment animé et de partage. C'est par exemple l'occasion pour les ados et les animateurs de faire un débriefing de l'après-midi, de s'exprimer sur les temps forts de l'après-midi (le bilan), de parler des faits qui les ont marqués (en bien ou pas) et faire des propositions sur des améliorations ou des activités qu'ils voudraient effectuer prochainement.

17h - 17h30 : départ échelonné des adolescents. Ceux qui ne rentrent pas seuls feront au mieux des jeux ou de petites activités manuelles en attendant l'arrivée de parents.

18h : réunion bilan et évaluation de la journée par l'équipe d'animation. Préparation de la journée du lendemain.

Il est important de noter que la répartition de la « journée-type » ne peut pas souvent être respectée à la minute près, surtout lorsqu'il y a des déplacements pour des activités à l'extérieur ou des visites. Mais, cette répartition permet de visualiser les temps forts d'une journée au Club Jeun's, surtout pendant les vacances où il y a des journées complètes.

• **Organisation de l'équipe de l'Accueil**

Pendant l'Accueil du Club Jeun's pour les vacances d'hiver, l'équipe pédagogique d'animation sera constituée de :

- moi-même le directeur Papa Mamadou Mbaye (BPJEPS animation social, certificat complémentaire direction d'un accueil collectif de mineurs) et qui sera en situation d'animation avec un groupe de jeunes.

- Et de deux (2) animatrices : une titulaire du BAFA et une stagiaire qui s'occuperont des autres groupes de jeunes et qui me suppléeront sur certaines tâches en cas de besoin.

Pour conclure, l'organisation de la vie quotidienne et de l'équipe pédagogique du centre de loisirs pour ces jeunes est déjà bien détaillée dans le Projet pédagogique global de l'accueil de loisirs des ados. Il convient donc de s'en référer aux différentes rubriques qui concernent le fonctionnement de l'accueil jeunes pendant les vacances.

Le Directeur

Papa Mamadou Mbaye